

propane est plus économique compte tenu des vastes réserves de gaz naturel dont nous disposons. Voilà un programme progressiste.

Il existe bien d'autres sources d'énergie: l'atome, le soleil, la biomasse, les produits forestiers sans compter l'hydrogène. A ce sujet, je vous renvoie à l'excellent rapport publié par le comité spécial de l'énergie de remplacement du pétrole que présidait le député de Pontiac-Gatineau-Labelle. Ces énergies de remplacement sont à notre portée.

Nous avons d'ailleurs instauré un programme de mise en valeur pour mieux les exploiter. Le troisième aspect de notre programme, outre la question du partage des prix et des revenus et les mesures d'économie d'énergie et de conversion, concerne la canadienisation. Nous avons dit qu'au cours de la période de dix années que doit durer le Programme énergétique national, nous voulons que la participation étrangère dans ce secteur d'activités passe de 75 à 50 p. 100.

Je sais que certains députés de l'opposition nous ont critiqués. Pour sa part, le Nouveau parti démocratique nous a reproché de ne pas aller assez loin et d'être trop timides. Quant à l'opposition officielle elle nous a reproché d'être allé trop loin et de procéder, sous le couvert de la canadienisation, à l'étatisation de cette industrie.

**M. Siddon:** C'est pourquoi il y a tant de chômeurs.

**M. Peterson:** Nous avons lancé un programme qui a rendu possible l'existence de ce qui, je le crois, constitue l'une des grandes institutions de l'histoire du développement économique canadien et l'un des jalons de cette histoire. Je fais allusion, bien entendu, à Petro-Canada. De nouveau, les origines de Petro-Canada remontent aux élections de 1980.

**M. Siddon:** Petro-Canada vend l'essence combien de moins que ses concurrents?

**M. Peterson:** A cette époque, les conservateurs parlaient d'abolir Petro-Canada.

**M. Siddon:** De combien d'aubaines cette société a-t-elle fait profiter le consommateur?

**M. Peterson:** Nous nous sommes alors portés à sa défense et avons dit que Petro-Canada devait jouer un rôle dans le développement des ressources canadiennes. Cette société occupe maintenant une place de premier rang non seulement parce qu'elle est une entreprise canadienne intégrée verticalement, qui vend donc elle-même d'un océan à l'autre le pétrole canadien qu'elle a extrait et qui appartient aux contribuables, mais également parce qu'elle nous a donné une fenêtre sur le secteur énergétique. Elle nous a permis de juger de la situation. Je suis fier du rôle joué par Petro-Canada. Cependant, ce n'est pas la partie clé de notre programme de canadienisation, mais simplement une petite portion de ce dernier. Le principal but de ce programme est de veiller à ce que le secteur privé ait au Canada la possibilité de s'étendre, de croître et de prospérer. C'est exactement ce qui s'est passé.

**M. Siddon:** C'est pourquoi les gens ne peuvent-ils faire leurs paiements hypothécaires.

**M. Peterson:** Je voudrais prendre la liberté, monsieur le président, de...

### La fiscalité

**Le vice-président adjoint:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je suis désolé mais j'ai essayé d'attirer l'attention du député pour lui faire savoir que son temps de parole avait expiré et qu'il ne pouvait poursuivre qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime pour que le député de Willowdale poursuive son intervention?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. Blenkarn:** Monsieur le président, le député de Willowdale s'est livré à une gymnastique intellectuelle plutôt intéressante. J'espère qu'il aura l'occasion de s'entretenir avec ses collègues du parti libéral de l'Ontario. J'espère qu'il parlera de l'étatisation des compagnies pétrolières et de la façon dont ses homologues provinciaux critiquent à la première occasion la politique énergétique nationale et la politique énergétique de l'Ontario. Je pensais que le député de Willowdale aurait pu éclairer notre lanterne. Nous pensions qu'il aurait lu le titre du projet de loi puisqu'il s'agit d'une modification de la loi sur la taxe d'accise. Nous avons médité sur les propos qu'il a tenus au début de son allocution et selon lesquels le parti libéral avait promis de ne pas modifier ni d'augmenter la taxe d'accise. Il est évident que ce projet de loi prévoit une augmentation considérable des taxes d'accise dans le cas de l'essence, même s'il ne touche pas l'essence en soi et vise plutôt le produit brut à la tête du puits avant son transport à la raffinerie. Au lieu d'avoir une taxe d'accise à la sortie de la raffinerie sur des produits distincts, de façon à ce que la taxe sur l'essence soit très élevée et qu'aucune taxe ne frappe le fuel domestique et le gaz utilisé dans la fabrication des engrais chimiques, nous nous retrouvons avec cette terrible taxe qui appauvrit les fermiers et tous ceux qui sont obligés de chauffer leurs maisons au mazout. Il s'agit d'une taxe injuste qui n'a rien à voir avec la capacité contributive. C'est un impôt sur le chauffage prélevé dans un pays froid. C'est un impôt sur l'énergie dont on a besoin pour faire prospérer les exploitations agricoles et le reste du pays. C'est un impôt prélevé à la base du produit. L'impôt est transmis à chaque étape de la transformation et majoré par les raffineurs, les distributeurs, et les fabricants de produits, de substances chimiques et d'autres découlant du pétrole et du gaz. C'est un impôt injuste.

● (1630)

Je voudrais poser certaines questions au ministre. Le député de Calgary-Sud lui a demandé, au sujet de la rentabilité de certaines sociétés pétrolières canadiennes, si ces impôts n'avaient pas diminué leurs rentrées au point de les rendre incapables de soutenir la concurrence sur le marché. Nous avons appris dans les journaux que le cabinet ou le ministre faisait enquête sur la Dome Petroleum. Le ministre peut-il nous dire comment la répercussion de l'impôt sur les revenus pétroliers, des recettes pétrolières supplémentaires et d'autres impôts prélevés en vertu du projet de loi ont pu avoir sur les rentrées de la Dome Petroleum un effet si adverse que le gouvernement devra peut-être consentir à cette société une avance qui pourrait atteindre un milliard? Peut-il expliquer la chose à la Chambre?